

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie,
Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 modifiée ;
Vu le décret n° 88-80 du 22 janvier 1988 portant notamment création du diplôme d'études supérieures
comptables et financières ;
Vu l'arrêté du **17 AVRIL 1989** ;
Vu les résultats obtenus par l'intéressé(e) conformément aux dispositions des articles 8 et 9 du décret susvisé ;
Vu la délibération du jury consécutive à la session de **1997** ;

délivre à M **MONSIEUR DUPONT JEAN-MICHEL**
né(e) le **20 JUIN 1967**, **LA BASSEE 059**

le présent **DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES COMPTABLES ET FINANCIÈRES** pour en jouir, avec
les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Signature du titulaire :

Fait à Paris, le **10 FEVRIER 1998**
Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie
et par délégation :
Le recteur de l'Académie de

LILLE
JEAN-CLAUDE FORTIER



N° **090010773097**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IMPRIMERIE NATIONALE - CD 8 EN



République Française
Ministère de l'Éducation Nationale

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

INSTITUT NATIONAL DES TECHNIQUES ÉCONOMIQUES ET COMPTABLES

Vu le décret du 22 avril 1988, portant règlement du Conservatoire National des Arts et Métiers,
Vu l'arrêté du 25 juillet 1990, relatif à l'Institut National des Techniques Economiques et Comptables,
Vu les délibérations du jury en date du 25 JUILLET 1991

LE DIPLÔME D'ÉTUDES FINANCIÈRES ET COMPTABLES (DEFC) DE L'INSTITUT NATIONAL DES TECHNIQUES ÉCONOMIQUES ET COMPTABLES

est décerné à M onsieur DUPONT Jean-Michel

né(e) le 20 JUIN 1967 à LA BASSEE

Pour être valable, ce diplôme doit comporter le sceau du Conservatoire, apposé en relief par un timbre sec.

L'impétrant (e),

Le Directeur de l'Institut National
des Techniques Economiques et Comptables

Professeur
C. FERROCHON

Fait à Paris, le 9 MARS 1992

L'Administrateur général
du Conservatoire National
des Arts et Métiers.

N° P 91-963

Florence BARALE
Chef de Service de liaison avec les
Centres agréés et les Instituts